

LE CONTRAT DE TRAVAIL

Objectifs de la formation :

Connaître la réglementation pour le suivi des contrats de travail

Public : Collaborateurs ayant en charge directement la gestion des contrats de travail (assistants, RRH, ...)

Pré-requis : Aucun

Lieu : A déterminer

Durée : 2 jours soit 14h

Accessibilité des publics en situation d'handicap :

Peut être accompagné, aidé par un Partenaire CAP EMPLOI, ou association qui prendra en compte les contraintes liées au poste de travail et à la formation

Moyens et Méthodes pédagogiques : Apports théoriques, Etude de cas concrets, Evaluation

Formateur : Importante connaissance théorique et compétence pratique dans le droit social et les entreprises de propreté

Contenu de la formation :

La gestion d'une embauche

- Les formalités
- Les spécificités du secteur de la propreté
- La spécificité de l'embauche d'un salarié étranger
- La visite médicale

Les différents contrats

- Le CDI
- Le CDD
- Le temps partiel
- Les contrats en Alternance (apprentissage et de professionnalisation)

Les différentes clauses du contrat de travail

- Les clauses obligatoires
- Les clauses facultatives

La durée du travail

- La durée conventionnelle
- Le temps partiel
- Le travail de nuit et le dimanche
- Les heures complémentaires, supplémentaires et le repos compensateur

Evaluation :

Mesurer le degré de satisfaction et l'intérêt des participants et leur capacité à mettre en place le savoir et le savoir-faire acquis via un QCM, QUIZZ, une évaluation en début et en fin de formation.

Une attestation nominative est fournie à la fin du stage.